

Rapport annuel sur les cinq premiers intermédiaires de marché en gestion sous mandat

Pour l'année 2019

1. Objet

Le présent rapport a pour vocation d'exposer le classement des cinq premiers intermédiaires de marché, en termes de volumes de négociation, auprès desquels Matignon Finances exécute les ordres pour le compte de ses clients dans le cadre de la gestion sous mandat.

2. Références réglementaires et contexte

Cette obligation de déclaration relève de la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 (directive concernant les marchés d'instruments financiers), dite MIF 2 et notamment de l'Art. 24 (1) « Principes généraux et information des clients » et de l'Art. 27 « Obligation d'exécuter les ordres aux conditions les plus favorables pour le client » et de l'article 65 du Règlement Délégué UE du 25/04/2016 pris en application de cette directive.

Il est rappelé par ailleurs que Matignon Finance, en qualité de société de gestion, a pour obligations :

- Lorsqu'elle transmet ses ordres pour exécution auprès d'intermédiaires de marché, de sélectionner pour chaque classe d'instruments une liste d'intermédiaires de marché. Ces entités ainsi sélectionnées doivent disposer de mécanismes d'exécution des ordres qui permettent à Matignon Finances de se conformer à ses obligations d'agir au mieux des intérêts des portefeuilles gérés.
- Lorsqu'elle exécute les ordres pour le compte des portefeuilles gérés, prendre toutes les mesures suffisantes afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour les clients. Pour cela, sont pris en compte des critères objectifs tels que le prix, le coût, la taille, la rapidité d'exécution, etc.

3. Périmètre des produits concernés

Les données retenues pour établir ce rapport ne concernent que les ordres exécutés pour le compte des mandats de gestion mis en place entre Matignon Finances et ses clients, conformément à la directive dite « MIF 2 ».

Les instruments concernés sont les actions et instruments assimilés, les produits de taux et les ETF, susceptibles d'être placés dans les mandats de gestion des clients.

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CIC LEI N4JDFKKH2FTD8RKFXO39	26,08%	25,01%	N.A.	N.A.	N.A.
Instinet LEI 213800MXAKR2LA1VBM44	18,00%	15,51%	N.A.	N.A.	N.A.
Oddo BHF LEI 9695002I9DJHZ3449O66	14,21%	26,11%	N.A.	N.A.	N.A.
ITG LEI 213800EEC95PRUCEUP63	9,02%	7,39%	N.A.	N.A.	N.A.
Instinet US LEI 549300MGMN3RKMU8FT57	8,99%	3,88%	N.A.	N.A.	N.A.
Total	76,30%	77,90%	N.A.	N.A.	N.A.

Catégorie d'instruments	Obligations				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Kepler Capital Market LEI 9695005EOZG9X8IRJD84	41,79%	27,78%	N.A.	N.A.	N.A.
Raymond James International LEI 969500JQC74326ULJP25	33,19%	5,55%	N.A.	N.A.	N.A.
Oddo BHF LEI 9695002I9DJHZ3449O66	10,88%	27,78%	N.A.	N.A.	N.A.
CIC LEI N4JDFKKH2FTD8RKFXO39	8,99%	27,78%	N.A.	N.A.	N.A.
Natixis EM LEI KX1WK48MPD4Y2NCUIZ63	5,14%	11,11%	N.A.	N.A.	N.A.
Total	100%	100%	N.A.	N.A.	N.A.

Catégorie d'instruments	ETF				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Oddo BHF LEI 969500219DJHZ3449O66	54,82%	87,20%	N.A.	N.A.	N.A.
Raymond James International LEI 969500JQC74326ULJP25	27,30%	3,49%	N.A.	N.A.	N.A.
Natixis EM LEI KX1WK48MPD4Y2NCUIZ63	17,53%	2,33%	N.A.	N.A.	N.A.
BP2S LEI 549300WCGB70D06XZS54	0,35%	2,33%	N.A.	N.A.	N.A.
Fundsettle LEI 5493003EDPTWGW4F3K05	0,46%	1,16%	N.A.	N.A.	N.A.
Total	99,63%	96,51%	N.A.	N.A.	N.A.

4. Présentation synthétique du suivi de la qualité d'exécution

Critères d'évaluation des intermédiaires de marché :

Les intermédiaires de marché font l'objet d'une sélection et d'une revue périodique de la part de Matignon Finances selon des critères précis, notamment sur leur capacité à offrir le meilleur coût total, à exécuter les ordres avec rapidité et à assurer une bonne qualité dans le règlement-livraison des opérations.

Eventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec les intermédiaires utilisés :

Matignon Finances a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts (disponible sur son site internet à l'adresse www.matignonfinances.com) ainsi qu'une cartographie des risques de conflits d'intérêts détaillant les situations potentielles de conflits d'intérêts, auxquelles la société peut être exposée.

Un contrôle de la qualité d'exécution des ordres est régulièrement effectué au sein de la société de gestion par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne.

Mise en place d'accords de rémunération avec les intermédiaires de marché :

Dans le cadre de la gestion sous mandat, Matignon Finances n'a conclu aucun accord de rémunération de type CSA avec un intermédiaire de marché.